Document generated on 06/01/2025 3:05 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

Chronique de l'Institut

Jean-Pierre Wallot

Volume 27, Number 4, mars 1974

URI: https://id.erudit.org/iderudit/303323ar
DOI: https://doi.org/10.7202/303323ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Wallot, J.-P. (1974). Chronique de l'Institut. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *27*(4), 628–630. https://doi.org/10.7202/303323ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Comité de la Revue — A sa réunion du 15 février 1974, le Conseil d'administration de l'IHAF a voté des félicitations bien méritées au comité de rédaction de la *Revue,* dont le mandat se termine au 31 mai 1974. Il s'est ensuite penché sur la question du renouvellement du comité. Le rapport sur la réorganisation de la *Revue* (de juin 1972) ne précisait pas le mode de remplacement au sein du comité. Comment, en effet, assurer un afflux constant de sang neuf, à la direction de la *Revue,* en même temps qu'une continuité et une stabilité indispensable? Le Conseil d'administration a finalement opté pour une formule de remplacement par étapes. Les mandats du directeur et du secrétaire à la rédaction seront de deux années, mais devront se terminer à des années différentes de façon à ce que le directeur et le secrétaire ne sortent pas de charge en même temps. Dans les deux cas, le mandat ne sera renouvelable consécutivement qu'une seule fois. D'autre part, le mandat des trois autres membres du comité de la *Revue* durera trois années, un membre sortant de charge à chaque année. Personne ne restera membre du comité plus de cinq années consécutives. Le système de remplacement entrera en vigueur le 31 mai 1975. Le comité demeure donc en fonction pour une autre année (1974-1975).

Le Conseil d'administration a également défini pour la première fois le mandat du comité de la *Revue.* Ces instructions spécifient officiellement les objectifs déjà poursuivis par les comités de la *Revue* depuis juillet 1970: le comité continuera à faire de la RHAF "un organe de haute qualité scientifique, à la fine pointe de la recherche historique, un lieu fécond de débats et d'échanges entre historiens"; à cette fin, il mettra en œuvre une politique active de recherche de textes, stimulera au besoin la création et la rédaction, de façon à ce que la RHAF reflète les tendances de la recherche historique et fasse état des découvertes récentes; enfin, il tendra à toujours améliorer la qualité de la communication entre auteurs et lecteurs de la RHAF, v.g. en suggérant aux auteurs des modifications en fonction de cet objectif et en accordant aux jeunes auteurs une attention particulière.

Organisation d'un congrès annuel — Le Conseil d'administration entend transformer le colloque annuel de l'Institut en un congrès susceptible de favoriser davantage les rencontres et les échanges

scientifiques entre les historiens du Québec et d'ailleurs. Ce congrès aura lieu chaque année, à l'automne, dans l'une ou l'autre des sept universités francophones du Québec. D'une durée d'environ 48 heures, il offrira aux participants un large éventail de formules: communications individuelles, panels, débats historiographiques, ateliers à participation restreinte, expériences pédagogiques, rencontres organisées par des groupes spécialisés, etc. Plusieurs séances devraient se dérouler simultanément de façon à morceler les groupes, à entraîner de véritables échanges scientifiques constructifs et à répondre à des besoins toujours plus diversifiés. Un comité a été chargé de l'organisation du congrès de 1974. Il est formé d'Albert Desbiens, qui en est le président, de Yvan Lamonde et de Fernand Harvey; il comprend aussi Paul-André Linteau, délégué de l'exécutif, et Pierre Tousignant, secrétaire à la rédaction du comité de la *Revue*.

A cet égard, les membres de l'IHAF, les abonnés et les lecteurs de la *Revue* recevront très prochainement une lettre circulaire les invitant à soumettre au comité d'organisation, d'ici le début du mois de mai, toute proposition de participation soit individuelle, soit collective. Cette année, le Congrès se tiendra à l'Université Laval de Québec, les 25 et 26 octobre 1974. On prie les futurs participants de bien vouloir communiquer leurs projets à M. Albert Desbiens, professeur au département d'histoire, UQAM, case postale 8888, Montréal 101.

Formation d'un comité pour la promotion de l'histoire — Depuis longtemps, des pressions s'exerçaient sur le Conseil d'administration pour que l'IHAF s'occupe plus activement, avec d'autres organismes, des intérêts professionnels des historiens et de l'enseignement de l'histoire au Québec. Aussi un comité pour la promotion de l'histoire a-t-il été formé (MM. Jean-Pierre Wallot, président de l'IHAF, Jean-Paul Bernard et Denis Bertrand) pour "étudier toute question concernant les intérêts professionnels des historiens et la place de l'histoire dans la société". Le comité ne prend pas position publiquement au nom de l'IHAF, car ce pouvoir relève de l'Exécutif et du Conseil d'administration. Mais il leur transmet des rapports et des recommandations. Les lecteurs de la RHAF et les membres de l'IHAF sont donc invités à communiquer au comité (soit à l'un des membres, soit au secrétariat de l'IHAF) toute question susceptible de tomber sous le mandat du comité. A titre d'exemple, le comité étudie présentement la politique des subventions conditionnelles à la publication de certains organismes publics ainsi que le projet de l'Office de revision du Code civil visant à rendre inaccessibles

aux chercheurs pour 100 ans les registres de l'Etat civil. Sur recommandation du comité, l'Exécutif s'est joint à plusieurs autres groupements (Association des Archivistes du Québec, Fédération des sociétés d'histoire du Québec, Société généalogique canadienne-française, Société historique de Montréal) pour désapprouver le projet d'acquisition, par le gouvernement québécois, des microfilms de l'Institut généalogique Drouin pour une somme de $400,000-$500,000. Cet Institut exploite à des fins commerciales depuis 1940 un bien public qui doit revenir à l'Etat et être accessible à tous les chercheurs; l'Etat du Québec peut en outre se procurer gratuitement des microfilms des registres d'Etat civil. Les journaux, *La Presse* notamment, ont épilogué longuement à ce propos.

75e anniversaire de la Société historique franco-américaine — La *Revue* est heureuse de signaler à ses lecteurs le 75e anniversaire de fondation de la Société historique franco-américaine (en mai 1974), société liée à l'IHAF depuis 1946. Le siège de cette société est à Manchester, Mass., et le président en est Mgr Adrien Verrette. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

JEAN-PIERRE WALLOT,
président de l'IHAF